

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 21 octobre 2021



**OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. (dossier) : 6410/2021-95**



La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 7 octobre dernier relative à :

1. « Nombre total de décès causés par la vaccination contre la COVID-19 au Québec.
2. Nombre des décès causés par chacun des vaccins (Moderna, Pfizer, AstraZeneca et Johnson & Johnson). »

Réponse : Pour les points 1 et 2 de votre demande, l'Institut national de santé publique du Québec ne détient pas l'information démontrant les liens de causalité entre des décès et les vaccins contre la COVID-19.

3. « La liste détaillée et complète des ingrédients de chacun des vaccins contre COVID-19. »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document pour ce point de votre demande. Nous vous référons aux sites des fabricants ou au site Web du gouvernement du Canada « [Vaccins contre la COVID-19](#) », plus particulièrement sous la rubrique « Vaccins autorisés ».

4. « Le nom des ingrédients du vaccin qui sont toxiques pour le corps et les effets secondaires pour chacun de ces ingrédients. »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document pour ce point de votre demande.

5. « La liste détaillée de tous les effets indésirables associés au vaccin Johnson & Johnson (cette information est manquante dans le document que vous m'avez envoyé). Pour les autres trois vaccins, s'il y a une liste plus détaillée que celle envoyée en réponse de ma demande d'accès, veuillez me fournir cette liste. »

...2

Réponse : Puisque le vaccin de Janssen (Johnson & Johnson) n'a pas été utilisé dans la campagne de vaccination du Québec, nous ne détenons pas de données spécifiquement répertoriées sur ses manifestations cliniques inhabituelles (MCI). Les quelques Québécois qui ont reçu ce vaccin ont été vaccinés à l'extérieur de la province. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a tout de même produit une fiche d'information à laquelle nous vous référons : [Vaccin à vecteur viral contre la COVID-19 \(Janssen\)](#). Pour les trois autres vaccins, nous ne détenons pas d'autres documents.

6. « Le statut légal approuvé de tout vaccin (Moderna, Pfizer, AstraZeneca ou Johnson & Johnson). Quand c'est la fin d'études pour chacun de ces vaccins? »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document pour ce point de votre demande. L'autorisation des vaccins relève de la compétence de Santé Canada. Nous vous référons donc à la page [Réglementation des vaccins à usage humain au Canada](#).

7. « Les documents qui prouvent que le vaccin a été entièrement, indépendamment et rigoureusement testé en utilisant des groupes de contrôle et les résultats ultérieurs de ces tests. »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document pour ce point de votre demande.

8. « Les documents qui confirment que le vaccin contre la COVID-19 est une « thérapie de modification du gène de l'ARNm ». »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document pour ce point de votre demande.

9. « Le risque de décès pour les personnes qui contractent Covid 19.

10. La probabilité de guérison pour les personnes qui contractent Covid 19. »

Réponse : Pour les points 9 et 10 de votre demande, nous vous référons au document [COVID-19 : Fiche épidémiologique et clinique](#) produit par l'Institut.

Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]  
**Julie Dostaler**  
**Secrétaire générale**

p. j. - Avis de recours